

Genre du véhicule Camion (châssis)		Marque de fabrique SAURER		Type SV 2 C - "Communal"			Modèle année 1957/59	Bordereau-typé N° 2 0 8 9 - C	
Caractéristiques Châssis type "SV2C-Kommunal" et moteur type "CT4D" s/plaq.constr.à gauche ds.cabine vers marchepied, sous siège.- Direction normale Carburant Mazout/diesel Nombre de cylindres 6									
Constructeur du châssis A-G., Adolph SAURER, Arbon TG (CH)									
N° du châssis frappé à droite, à l'avant s/partie sup. longeron vers jumelle de ressort et s/plaquette									
N° du moteur frappé à droite, à l'avant s/partie supérieure bloc-moteur									
Type du moteur C T 4 D (**)									
Position du mat. à l'avant		Frein-moteur sur échappement SAURER.							
Cylindrée	6'842 cm³	Frein de remorque s/demande: à air comprimé (dir. et ind.)					Dimensions ext. en mm		
Temps	4	Transmission mécan.av.surmult. Treuil/Cohest. -					Longueur *)		
Refroidissement	eau	Nombre vit. avant 8 (4x2)		Crochet de rem. s/demande			Largeur 2'200		
Entraînement	s/roues AR	Vitesses en 1 <sup>re</sup> 7,8-11,8 km/h		Velo avant 1'760		Hauteur -			
Nombre d'axes	2	Vitesses en prise dir. 57-86 km/h		Velo arrière 1'670		Empattement *)			
Nombre de pneus 6		Etequage différentiel s/demande***) Diam. de braq. *)					Porte à faux arr. *)		
Frein à pied		hydraulique, à expansion interne av.servo à air comprimé s/toutes les roues							
Frein à main		mécanique, à expansion interne, tringles, agissant sur les roues arrière							
Poids	avant	arr.	total	Pneumatiques	avant	arr.	-	Dimensions Int. en mm	
A vide	-	-	-	Dimension	9,00-20	9,00-20	-	Longueur -	
Charge utile	-	-	-	Charge pneu	2'000	2'000	-	Largeur -	
Total	4'400	9'000	-	-	12 Ply	12 Ply	-	Hauteur -	
Garantie de fabr.	4'000	8'000	12'000	-	-	-	-	Hauteur ridelles -	
Poids max. garanti r.r. train routier		24'000 sans tolérance					Nombre de portes -		Porte à faux arr. -
Direction: position		à droite - normale			Marque du moteur SAURER		C. V. frein 108 DIN		
Alésage		110			Course 120		C. V. Impôts 34,848		
Forme de la carrosserie véhicules communaux à direction normale (exécutions individuelles)									
Nombre de places: total		- (avant - milieu - arr. - )					Places debout -		
Siège arrière		-					Siège-car -		

BT 1/63

LC  
30.4.63.

Pharos: marque	Equipement doit être contrôlé	Indicateurs de direction
Feux de croisement	par l'expert cantonal lors de	
Feux de position	l'expertise individuelle.	Essuie-glaces
Phare brouillard		Avertisseur 1/ électrique (1-ton)
Feux arrière		Rétroviseur
Réfecteurs		Indicateur de vitesse
Feu stop		Figurine de radiateur
Eclairage N° de contrôle		
Phare marche arrière		
Equipement électrique	24 Volts	
Niveau de bruit	86 dB au régime fixé par le régulateur (env. 2 400 t/min.) +)	

Observations et exceptions

- \*) Dimensions : vu qu'il s'agit d'exécutions spéciales, l'expert cantonal doit relever les dimensions lors de l'expertise individuelle.
- \*\*) Moteurs : un certain nombre de véhicules de ce type sont également livrés avec les moteurs "CT1D" ou "CTD" (voir tableau séparé des moteurs).
- \*\*\*) Blocage du différentiel : indiquer sur rapport d'expertise si le véhicule est équipé d'un tel dispositif.
- +) Tuyau d'échappement : avec orifice à gauche devant la roue arrière; doit être coupé en biais vers l'arrière ou être muni d'une pipe appropriée.

Lieu et date de l'expertise-type  
(5.12.1958)

Arbon, le 6.12.1956  
Arbon, les 13 et 14.8.1958

La Commission d'expertise-type